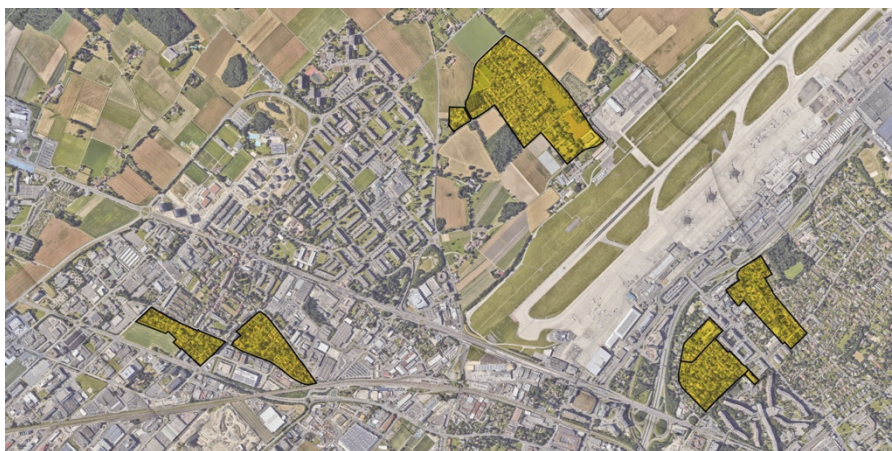


SÉANCE D'INFORMATION PUBLIQUE

Mise à jour partielle du plan directeur communal
Stratégie d'évolution de la zone 5 des quartiers Citadelle,
Vieux-Bureau / Edmond-Rochat et Cointrin



11 janvier 2023 à 20h00
à l'aula de l'école des Boudines

La séance sera suivie d'un apéritif.

La consultation publique du plan directeur communal aura lieu du

11.01.23 au 10.02.23

Les observations doivent être transmises par écrit à la commune ou
au Département du Territoire (DT).

Les documents peuvent être consultés :

- **À la mairie**, rue des Boudines 2 (horaires : du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00).
- **Au Département du Territoire (DT)**, réception de l'Office de l'Urbanisme, rue David-Dufour 5, 5^{ème} étage (heures d'ouverture : du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00).
- Sur le **site internet de la commune** : www.meyrin.ch

Le Plan directeur communal (PDCoM) fixe les orientations relatives au développement et à la préservation du territoire meyrinois. Il a été adopté en 2020 par le Conseil Municipal et en 2021 par le Conseil d'Etat.

La partie du PDCoM concernant la zone d'affectation 5 (dite « zone villas ») doit être mise à jour, compte-tenu d'évolutions intervenues dans la législation cantonale.

En effet, **il appartient à présent aux communes de définir les secteurs dans lesquels des dérogations à l'indice de densité peuvent être octroyées** et les contreparties demandées, le cas échéant.

Un projet de dispositions spécifiques aux secteurs « Citadelle », « Vieux-Bureau / Edmond-Rochat » et « Cointrin » a été élaboré en concertation avec la commission « développement urbain » du Conseil Municipal.